



L'abeille messagère Octobre 2024

Ce mois-ci :



Conférence Gestion des écrans



3 octobre 19h: Conseil d'établissement



15 octobre: Première communication (Mozaïk)



16 octobre : Marché d'automne



23 octobre: Journée pédagogique

- Thématique école: Journée hantée
- Sortie : Clip 'n Climb (Laval)
- Inscription avant le 10 octobre (voir courriel SDG)



31 octobre: Halloween à l'école

LA MAISON de Jonathan

POLICE

LE PROGRAMME PRÉVENTION DES DÉPENDANCES PRÉSENTE CONFÉRENCE PARENTS ET GESTION DES ÉCRANS

Joignez vous à nous pour une soirée d'échanges et de conseils sur la gestion des écrans chez les adolescents. Nous aborderons les défis auxquels les parents sont confrontés dans l'ère numérique et partagerons des stratégies pratiques pour aider vos enfants à utiliser les écrans de manière saine et équilibrée.

MARDI 5 NOVEMBRE 2024
DE 18H00 À 20H00

École secondaire Grand-Coteau
2020 Rue Borduas, Sainte-Julie,
QC J3E 2G2

Inscription obligatoire via le code QR

Pour connaître toutes les informations,
cliquez sur l'image suivante :



Mathieu DesNoyers
Direction



Audrey Caron
Direction adjointe

CÉ

Conseil d'établissement

3 octobre 2024

Le compte-rendu de la
rencontre du 10 juin
2024 est
disponible sur
le site Web de l'école.

OPP

Organisme de participation des parents

7 octobre 2024

Le compte-rendu de la
rencontre
du 15 avril 2024
est disponible
sur le site Web de l'école.



Marché d'automne

Pensez à aviser le Service de garde au moment de quitter avec votre enfant;



Prévoyez apporter de l'argent comptant pour faire vos emplettes le jour du marché



Marché d'automne

16 OCTOBRE | 14 H À 18 H

C'EST UN RENDEZ-VOUS

ENCOURAGER | CONNECTER | MANGER



Communication Service de garde

Absences : Lorsqu'il est prévu que votre enfant soit absent au Service de garde le midi ou en fin de journée, il est important de communiquer cette information par courriel à l'adresse suivante: garde.lerucher@cssp.gouv.qc.ca.

Le midi : Nous vous demandons, autant que possible, d'éviter de venir chercher votre enfant entre 11h45 et 12h45. Malheureusement, il n'y a pas toujours quelqu'un qui puisse vous ouvrir à ce moment-là. Il est donc souhaitable de passer avant et après les heures indiquées ci-haut.



Padlet de photos

Plusieurs photos seront prises au courant de l'année scolaire. Le padlet suivant sera bonifié au fil des semaines et vous pourrez visionner notre album photos et en apprendre plus sur la vie de l'école. [Visionner l'album photos](#)



Communication aux parents

Une rentrée scolaire en toute sécurité

Encore cette année, les policiers de la Régie seront présents dans les zones scolaires pour assurer la sécurité des milliers d'élèves qui retourneront à l'école après une période de congés bien méritée. En effet, une soixantaine d'écoles sur le territoire reprendront leurs activités le jeudi 29 août.

Les policiers profiteront de l'occasion pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter le Code de la sécurité routière dans les débarcadères et aux abords des écoles. Ils rappelleront l'importance de ralentir, de respecter les indications du brigadier scolaire, d'immobiliser leur véhicule lorsque les feux intermittents des autobus scolaires clignotent et de ne pas utiliser de cellulaire au volant. Les automobilistes pris en infraction pour excès de vitesse en zone scolaire recevront une amende doublée.

Vous avez un rôle important à jouer

Les parents seront aussi invités à conscientiser leurs enfants aux bons comportements à adopter dans un débarcadère, ainsi qu'aux dangers qui peuvent survenir. Pour ceux qui bénéficient du transport scolaire, il sera important d'attendre que l'autobus soit bien immobilisé avant de monter ou de descendre et, pour traverser une rue, de circuler devant l'autobus (non derrière) afin d'être vus par le chauffeur et par les autres automobilistes.

PRUDENCE DANS LES ZONES SCOLAIRES

MA RÈGLE DE CONDUITE !

- TRANSPORT SCOLAIRE**
200\$ + FRAIS + 9 POINTS
- BRIGADIERS SCOLAIRES**
300\$ + FRAIS + 4 POINTS
- STATIONNEMENT OU IMMOBILISATION DANS UN ENDROIT INTERDIT :**
60 \$ + FRAIS
- EXCÈS DE VITESSE ZONE SCOLAIRE**
AMENDES DOUBLÉES

ATTENTION «SYNDROME DE LA PORTE»

Il entraîne un **DANGER** pour la sécurité et même la vie des enfants.
Si vous circulez dans une zone scolaire, sachez que le «syndrome de la porte» s'y répand très rapidement

ÉCOLE

QU'EST-CE-QUE C'EST?
Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l'école. La personne affectée a l'impression que l'endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- Arrêt en zone interdite
- Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation
- Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
- Posologie: au quotidien

Source : Police de Québec



Ville de Sainte-Julie

Pour accéder aux nouvelles de la ville de Sainte-Julie, nous vous invitons à lire l'Info-julievillois et le bulletin d'informations Les Loisirs (automne 2024) suivants:

